



## Secrétariat

9 décembre 2024

---

### Circulaire

Circulaire du Secrétaire général

Destinataires : Les membres du personnel

**Objet : Jours fériés à l'Autorité internationale des fonds marins en 2025**

1. L'objet de la présente circulaire est d'informer le personnel que les 10 jours fériés en 2025 seront les suivants :

Jour de l'An	Mercredi 1 <sup>er</sup> janvier
Mercredi des Cendres	Mercredi 5 mars
Vendredi saint	Vendredi 18 avril
Lundi de Pâques	Lundi 21 avril
Fête du Travail	Vendredi 23 mai
Fête de l'émancipation	Vendredi 1 <sup>er</sup> août
Fête de l'indépendance	Mercredi 6 août
Fête des héros nationaux	Lundi 20 octobre
Noël	Jeudi 25 décembre
Lendemain de Noël	Vendredi 26 décembre

2. Les jours fériés fixés par l'Organisation des Nations Unies pour 2025 pour le Siège de l'Organisation s'appliqueront aux membres du personnel en poste au Bureau de l'Observateur permanent de l'Autorité internationale des fonds marins auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Le Secrétaire général  
(Signé) Michael W. Lodge

